

Herbicide PP-2525 Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C abrégée, sous-catégorie 3.10

Numéro de référence : 2009-0683

Demande : Catégorie C, sous-catégorie 3.10 (ajout d'un mélange en cuve)

Produit : Herbicide PP-2525

Numéro d'homologation: 29261

Matières actives (m.a.): Thifensulfuron-méthyl/tribénuron-méthyle (MMM/MEX)

Numéro de document de l'ARLA: 1751543

Contexte

L'herbicide PP-2525 (PP-2525 Herbicide – n° d'homologation 29261) est homologué depuis le 30 mars 2009, pour les applications en postlevée visant à éliminer les mauvaises herbes à feuilles larges mentionnées sur l'étiquette. L'herbicide PP-2525 est homologué pour une utilisation dans les cultures de blé (blé de printemps et blé dur) et d'orge de printemps, dans les provinces des Prairies et dans la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique.

But de la demande

Cette demande vise la modification de l'homologation de l'herbicide PP-2525 afin d'y inclure les mélanges en cuve avec l'herbicide Horizon 240EC (Horizon 240EC Herbicide – n° d'homologation 24067) ou avec l'herbicide Harmony Grass 128EC (Harmony Grass 128EC – n° d'homologation 29202). Ces mélanges en cuve visent une application en postlevée lors de la période de croissance entre la deuxième et la dernière feuille dans les cultures de blé de printemps et de blé dur.

Évaluation des propriétés chimiques et évaluations sanitaire et environnementale

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise, puisque celles-ci demeurent inchangées. Des évaluations sanitaire et environnementale ne sont pas nécessaires non plus, car le profil d'emploi des produits entrant dans la composition du mélange, notamment les cultures traitées, les doses d'application et le calendrier de traitement, reste inchangé.



Évaluation de la valeur

Des justifications ont été fournies afin d'appuyer les mélanges en cuve des herbicides Harmony Grass 128EC et Horizon 240EC avec l'herbicide PP-2525. Les herbicides PP-2525, Horizon 240EC et Harmony Grass 128EC sont homologués pour une utilisation dans les cultures de blé de printemps (y compris le blé dur). Les mélanges en cuve des herbicides Horizon 240EC, Refine SG (Refine SG Herbicide) et Harmony Grass 128EC sont homologués pour une utilisation sur les cultures de blé de printemps (incluant le blé dur). L'herbicide PP-2525 est déjà reconnu comme étant équivalant à l'herbicide Refine SG sur le plan agronomique. L'herbicide Horizon 240EC a déjà été reconnu comme étant équivalent à l'herbicide Harmony Grass 128EC sur le plan agronomique. D'après les homologations précédentes et les justifications fournies, le changement d'étiquette de l'herbicide PP-2525 pour inclure les mélanges en cuve avec les herbicides Harmony Grass 128EC et Horizon 240EC peut être appuyé du point de vue de la valeur.

Conclusion

L'ARLA a terminé l'évaluation de la présente demande et juge que les renseignements mis à sa disposition sont suffisants pour appuyer la modification de l'homologation de l'herbicide PP-2525 afin d'y inclure les mélanges en cuve avec les herbicides Harmony Grass 128EC et Horizon 240EC.

Référence

PMRA # 1725919 Value Summary DACO's 10.1, 10.2.3, 10.3.2(A) pg. 1

ISSN: 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.